



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat  
Annonce publique de la séance :  
le 7 juin 2019  
Convocation des conseillers :  
le 7 juin 2019



## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance du 14 juin 2019

**Présents :** Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

**Excusés :** Luc Majerus, Tom Bleyer, Conseillers

## Le Conseil Communal;

**Objet : 10.3.1. Crédit spécial - Travaux d'aménagement - Hôtel de Ville; décision**

Considérant qu'il s'agit d'un crédit spécial de 215.000 € concernant l'aménagement de bureaux et la mise en sécurité de l'accueil;

Considérant que le crédit devra être inscrit à l'article 4/129/221311/19082 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2019;

Considérant qu'il sera couvert par une diminution équivalente des crédits 2019 à l'article 4/612/221312/14020 Nonnewisen - Lot 6N - construction;

Vu les articles 127 et 128 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'instruction ministérielle sur les budgets des communes et établissements publics;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve  
par 9 voix oui et 8 non**

le crédit spécial de 215.000 € concernant l'aménagement de bureaux et la mise en sécurité de l'accueil.

en séance

date qu'en tête